



Fiche d'inscription

Stage de danses et percussions africaines à Lomé, au Togo

Du 8 au 24 février 2025

A renvoyer avant le **15 décembre 2024** impérativement pour confirmer votre participation

Nom / Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

E-mail :

Stage de **40 heures** de cours sur 2 semaines. Cochez votre choix :

- | | |
|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Stage 4 heures/jour Percussions africaines | Tarif : 700 € * |
| <input type="checkbox"/> Stage 4 heures/jour Danses africaines | Tarif : 700 € * |
| <input type="checkbox"/> Stage 2 heures/jour Percussions + 2 heures/jour Danses africaines | Tarif : 700 € * |
| <input type="checkbox"/> Personne accompagnante | Tarif : 400 € * |
- Possibilité de participer aux ateliers des stagiaires pour un coût supplémentaire de 50 €

* Le tarif comprend l'hébergement en pension complète, les cours, les ateliers, 2 journées de visites, le transfert aéroport en groupe ; ne comprend pas le billet d'avion, les déplacements personnels, les frais de visa et de vaccins.

- Je m'engage à respecter les formalités d'entrée au Togo (visa, vaccin, assurance annulation et rapatriement obligatoire) avant le départ. L'association n'est pas responsable du non-respect des formalités et aucun remboursement ne sera accepté pour ce motif.
- Je m'engage sur place, à respecter les règles de vie du centre d'accueil.

/! Votre inscription est définitive dès le versement de l'acompte de 50% avant le 15 décembre 2024, soit 350€ pour les stages ou 200 € pour un accompagnant. En cas d'annulation après cette date, un remboursement n'est possible qu'à hauteur de 50 %. Le solde est à verser avant le départ.

/! Vous pouvez adapter vos dates d'arrivée et départ mais le stagiaire est pris en charge uniquement sur les dates du stage et le tarif du stage reste le même quelque soit la durée du séjour du stagiaire.

/! Sur place, la responsabilité de l'association n'est pas engagée si un ou une stagiaire décide de ne pas suivre l'organisation mise en place (moyens de transport, horaires, hébergement...).

/! En cas de maladie avant le départ, le remboursement est possible sur présentation d'un certificat médical attestant votre incapacité à vous joindre au stage.

Date :

Signature :